



Mairie de St-Sauveur-d'Emalleville

DOCUMENTS À FOURNIR POUR LES MARIAGES

(En complément du livret de mariage remis en mairie)

HABITANTS DU VILLAGE :

- Pièce d'identité des futurs époux (à jour au moment du mariage)
- Pièce d'identité de chaque témoin (à jour au moment du mariage)
- Justificatif de domicile de chaque futur marié (de -3 de mois au moment du mariage)
- Actes de naissance intégral des futurs époux de - 3 de mois ou - de 6 mois pour les personnes nées dans les DOM-TOM
- Actes de naissance intégral des enfants en commun des futurs époux (de -3 de mois)
- Ancien livret de famille (si enfants en commun)
- Contrat de mariage (selon le choix des futurs époux)
- Pour les personnes de nationalité étrangère : Un acte de naissance avec traduction, certificat de célibat avec traduction délivré par les autorités nationales datant de moins de 6 mois, certificat de coutume à demander auprès du consulat de France. En cas de divorce un acte de mariage portant mention du divorce avec traduction délivré par les autorités nationales + certificat de non-remariage avec traduction. En cas de veuvage, un acte de mariage avec traduction + un acte de décès du conjoint avec traduction délivré par les autorités nationales + un certificat de non remariage datant de moins de 6 mois avec traduction.

Les traductions doivent être effectuées soit en France par un traducteur expert judiciaire près la cour d'appel, soit par l'ambassade ou le consulat du pays qui a établi l'acte, soit à l'étranger par l'ambassade ou le consulat de France.

EXTÉRIEURS (DONT L'UN DES PARENTS EST DOMICILIÉ SUR LA COMMUNE) :

Même dossier que les habitants avec en supplément :

- Justificatif de domicile de -3 de mois de l'un des parents domiciliés sur la commune

Date de dépôt du dossier dans notre mairie :

Au plus tôt : un an avant la date de l'événement (hors justificatif de domicile et acte de naissance)

Au plus tard : 1 mois avant le mariage pour les habitants et 2 mois avant pour les extérieurs

En cas de cérémonie religieuse organisée sur notre commune, merci de préciser la date et l'heure.

Mairie : 20 rue du presbytère 76110 Saint-Sauveur-d'Emalleville

Tel : 02.35.27.21.67

Mail : mairie-stsauveuremalleville@wanadoo.fr